

SARL ATS

Société à Responsabilité Limitée au capital de 7 622 Euros

Siège social : Rue d'Amiens ZA 80260 FLESSELLES

RCS AMIENS 422 671 651

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 10 juillet 2024

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 mars 2024

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de 181 140 Euros de l'exercice de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	181 140 Euros
	<hr/>
Autres réserves	181 140 Euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire du 10 juillet 2024

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

**Certifié conforme
La Gérance**



SARL ATS

Société à Responsabilité Limitée au capital de 7 622 Euros

Siège social : Rue d'Amiens ZA 80260 FLESSELLES

RCS AMIENS 422 671 651

Procès-verbal des délibérations de l'Assemblée Générale Ordinaire du 10 JUILLET 2024

L'an deux mille vingt-quatre,
Le dix juillet,
A dix-huit heures,

Les associés de la SARLATS, société à responsabilité limitée au capital de 7 622€, divisé en 500 parts de 15,24 € chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire au siège social, sur convocation de la Gérance.

Sont présents :

Monsieur Renault, possédant 470 parts,
Monsieur Legagneur, possédant 30 parts.

Seuls associés de la société et représentant en tant que tels la totalité des parts sociales composant le capital de la société.

L'assemblée générale est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'assemblée est présidée par Monsieur Renault, gérant associé.

Le Président rappelle que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour

- Lecture du rapport de gestion établi par la gérance,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 mars 2024 et quitus à la gérance pour sa gestion,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Lecture du rapport sur les conventions réglementées, visées par l'art. L. 233-

- 19 du Code de Commerce et décision à cet égard,
- Questions diverses.

Le Président dépose sur le bureau et met à disposition des membres de l'assemblée :

- L'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 Mars 2024,
- Le rapport de gestion établi par la gérance,
- Le rapport sur les conventions réglementées visées à l'article L. 233-19 du Code de Commerce,
- Le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement au voix les résolutions suivantes :

- **Première résolution**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés au 31 Mars 2024, tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 mars 2024.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

- **Deuxième résolution**

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de 181 140 euros de l'exercice de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	181 140 Euros
------------------------	---------------

Solde en autre réserve	181 140 Euros
------------------------	---------------

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

- **Troisième résolution**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport sur les conventions réglementées visées à l'Article L. 223-19 du Code de Commerce et statuant sur ce rapport, approuve successivement chacune desdites conventions.


Chaque intéressé n'ayant pas pris part au vote de la convention le concernant, cette résolution est adoptée à l'unanimité des autres associés présents ou représentés.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

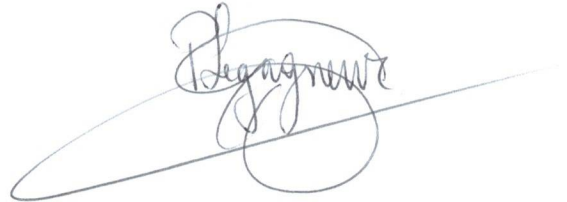
L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le Gérant et les associés.

M. RENAULT

A stylized handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and a vertical stroke.

M. LEGAGNEUR

A handwritten signature in blue ink, featuring a large circular flourish at the end and a horizontal line crossing through the middle.

Comptes Annuels

2024

Période du 01/04/2023 au 31/03/2024

SARL A.T.S.

Rue d'Amiens

80260 FLESSELLES

Tél. 03 22 35 10 52

Fax. 03 22 93 30 42

APE : 4332B

Siret : 42267165100038

ats.larribe@orange.fr

SAS Pierre GIROUX & Associés

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
inscrite au tableau de l'ordre des experts-comptables et sur la liste
des commissaires aux comptes de la région d'Amiens

80090 AMIENS

Tél. 03 22 33 28 00

Fax. 03 22 33 28 09

E-mail : contact@cabinet-giroux.fr

Web : www.cabinet-giroux.fr

 **Sommaire**

Attestation d'Expert Comptable	2
1. Etats de synthèse	3
Bilan	4
Compte de résultat	6
Annexe	7
Règles et méthodes comptables	8
Notes sur le bilan	10
2. Etats détaillés	17
Bilan détaillé	18
Compte de résultat détaillé	22
3. Liasse fiscale	25

Attestation d'Expert Comptable

MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Conformément aux termes de notre lettre de mission en date du 24/05/2011, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la société SARL A.T.S. relatifs à l'exercice du 01/04/2023 au 31/03/2024.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 12 pages, se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en Euro
Total bilan	1 406 632
Chiffre d'affaires	1 760 714
Résultat net comptable (Bénéfice)	181 140

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Nous formulons une observation sur le point suivant susceptible d'affecter la cohérence et la vraisemblance des comptes :

Les stocks de matières premières, les travaux en cours, les factures à établir ainsi que les produits constatés d'avance ont été fournis par le dirigeant sans aucun contrôle de notre part.

Fait à Amiens

Le 06/07/2024

Alexandre COLAS

Comptes Annuels

2024

Période du 01/04/2023 au 31/03/2024

Etats de synthèse

SAS Pierre GIROUX & Associés

Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/03/24	Net au 31/03/23
ACTIF				
Capital souscrit non appelé				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	5 116	5 116		
Fonds commercial	92 000		92 000	92 000
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles	97 116	5 116	92 000	92 000
Terrains				
Constructions	25 875	25 875		1 331
Installations techniques, matériel et outilla	373 010	191 115	181 895	211 071
Autres immobilisations corporelles	132 263	114 128	18 135	13 114
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations corporelles	531 148	331 118	200 030	225 516
Participations et créances rattachées	47		47	47
Autres titres immobilisés				
Prêts	3 900		3 900	1 700
Autres immobilisations financières	2 350		2 350	2 350
Immobilisations financières	6 297		6 297	4 097
ACTIF IMMOBILISE	634 561	336 234	298 327	321 613
Matières premières et autres approv.	90 875		90 875	45 598
En cours de production de biens	149 038		149 038	219 112
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Stocks	239 913		239 913	264 710
Clients et comptes rattachés	368 748	8 451	360 297	439 068
Fournisseurs débiteurs	560		560	1 752
Personnel	1 000		1 000	1 117
Etat, Impôts sur les bénéfices				2 440
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	8 686		8 686	45 717
Autres créances				
Créances	378 994	8 451	370 543	490 094
Avances et acomptes versés sur comman				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	496 877		496 877	307 811
Charges constatées d'avance	972		972	3 104
Autres créances	497 849		497 849	310 915
ACTIF CIRCULANT	1 116 757	8 451	1 108 306	1 065 719
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	1 751 318	344 686	1 406 632	1 387 332

Bilan

	Net au 31/03/24	Net au 31/03/23
PASSIF		
Capital social ou individuel	7 622	7 622
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	762	762
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	445 550	556 000
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	181 140	-110 451
Subventions d'investissement	55 203	62 228
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	690 278	516 162
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		44 364
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		44 364
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts	230 388	314 916
Découverts et concours bancaires		
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	92 696	73 069
Dettes financières	323 084	387 986
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	158 721	302 640
Dettes fiscales et sociales	193 820	123 573
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		3 516
Dettes diverses	352 542	429 730
Produits constatés d'avance	40 729	9 091
DETTES	716 354	826 806
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	1 406 632	1 387 332

Compte de résultat

	du 01/04/23 au 31/03/24 12 mois	%	du 01/04/22 au 31/03/23 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS						
Ventes de marchandises						
Production vendue	1 760 714	100,00	1 139 060	100,00	621 655	54,58
Production stockée	-70 074	-3,98	82 528	7,25	-152 602	-184,91
Subventions d'exploitation	2 000	0,11			2 000	
Autres produits	54 658	3,10	110 264	9,68	-55 606	-50,43
Total	1 747 299	99,24	1 331 852	116,93	415 447	31,19
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Achats de marchandises						
Variation de stock (m/ses)						
Achats de m.p & aut.approv.	422 153	23,98	339 197	29,78	82 956	24,46
Variation de stock (m.p.)	-45 277	-2,57	49 247	4,32	-94 524	-191,94
Total	376 876	21,40	388 444	34,10	-11 568	-2,98
MARGE SUR M/SES & MAT	1 370 422	77,83	943 408	82,82	427 014	45,26
CHARGES						
Autres achats & charges externes	415 736	23,61	399 585	35,08	16 151	4,04
Impôts, taxes et vers. assim.	6 288	0,36	1 469	0,13	4 819	327,92
Salaires et Traitements	491 983	27,94	430 126	37,76	61 857	14,38
Charges sociales	133 346	7,57	111 977	9,83	21 370	19,08
Amortissements et provisions	49 197	2,79	90 520	7,95	-41 323	-45,65
Autres charges	48 060	2,73	19 133	1,68	28 927	151,19
Total	1 144 610	65,01	1 052 810	92,43	91 800	8,72
RESULTAT D'EXPLOITATION	225 812	12,82	-109 403	-9,60	335 214	-306,40
Produits financiers	485	0,03	292	0,03	193	66,15
Charges financières	4 794	0,27	5 867	0,52	-1 074	-18,30
Résultat financier	-4 309	-0,24	-5 575	-0,49	1 267	-22,72
Opérations en commun						
RESULTAT COURANT	221 503	12,58	-114 978	-10,09	336 481	-292,65
Produits exceptionnels	7 359	0,42	58 233	5,11	-50 874	-87,36
Charges exceptionnelles	37 976	2,16	53 706	4,71	-15 730	-29,29
Résultat exceptionnel	-30 617	-1,74	4 527	0,40	-35 144	-776,24
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices	9 746	0,55			9 746	
RESULTAT DE L'EXERCICE	181 140	10,29	-110 451	-9,70	291 591	-264,00

Comptes Annuels

2024

Période du 01/04/2023 au 31/03/2024

Annexe

SAS Pierre GIROUX & Associés

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL A.T.S.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2024, dont le total est de 1 406 632 Euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 181 140 Euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2023 au 31/03/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 06/07/2024 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/03/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 an
- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	92 000			92 000
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	5 116			5 116
Immobilisations incorporelles	97 116			97 116
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	25 875			25 875
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	369 455	3 555		373 010
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	95 778	5 078		100 856
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	24 667	6 740		31 408
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	515 775	15 373		531 148
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	47			47
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	4 050	2 200		6 250
Immobilisations financières	4 097	2 200		6 297
ACTIF IMMOBILISE	616 988	17 573		634 561

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		15 373	2 200	17 573
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		15 373	2 200	17 573
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/03/2024
Éléments achetés	92 000
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	92 000

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	5 116			5 116
Immobilisations incorporelles	5 116			5 116
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	24 544	1 331		25 875
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	158 383	32 731		191 115
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	94 506	1 657		96 163
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	12 824	5 141		17 965
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	290 258	40 860		331 118
ACTIF IMMOBILISE	295 374	40 860		336 234

Notes sur le bilan
Actif circulant
Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 386 216 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	3 900		3 900
Autres	2 350		2 350
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	368 748	368 748	
Autres	10 246	10 246	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	972	972	
Total	386 216	379 966	6 250
Prêts accordés en cours d'exercice	2 200		
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS FAE	25 310
Total	25 310

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 7 622,00 Euro décomposé en 500 titres d'une valeur nominale de 15,24 Euro.

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercic	Dotations de l'exercic	Reprises utilisées de l'exercic	Reprises non utilisée de l'exercic	Provisions à la fin de l'exercic
Litiges	44 364		44 363		
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	44 364		44 363		
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation			44 364		
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 716 354 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	230 388	91 453	138 935	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	158 721	158 721		
Dettes fiscales et sociales	193 820	193 820		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	92 696	92 696		
Produits constatés d'avance	40 729	40 729		
Total	716 354	577 419	138 935	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	84 529			
(**) Dont envers les associés	92 696			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 92 696 Euro.

Charges à payer

	Montant
FOURNISS.FACT.NON PARVENUES	4 560
CHARGES SOCIALES A PAYER	36 439
AUTR.CHARG.SOCIAL.A PAYER	12 000
CHARGES A PAYER	1 887
Total	54 886

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTAT. D AVANCE	972		
Total	972		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTAT.D AVANCE	40 729		
Total	40 729		

Comptes Annuels

2024

Période du 01/04/2023 au 31/03/2024

Etats détaillés

SAS Pierre GIROUX & Associés

Bilan détaillé

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/03/24	Net au 31/03/23
ACTIF				
20500000 - CONCESS. BREVETS LICEN	5 116,01		5 116,01	5 116,01
28050000 - AMORT.CONCESSIONS BRE		5 116,01	-5 116,01	-5 116,01
Concessions, brevets et droits assimilés	5 116,01	5 116,01		
20700000 - FONDS COMMERCIAL	92 000,00		92 000,00	92 000,00
Fonds commercial	92 000,00		92 000,00	92 000,00
Immobilisations incorporelles	97 116,01	5 116,01	92 000,00	92 000,00
21450000 - Agencements const s/ sol d'aut	25 875,43		25 875,43	25 875,43
28145000 - Amortis. agencements construc		25 875,43	-25 875,43	-24 544,26
Constructions	25 875,43	25 875,43		1 331,17
21500000 - INST.TECHN.MAT.OUT.INDU	18 046,23		18 046,23	18 046,23
21540000 - MATERIEL INDUSTRIEL	353 081,33		353 081,33	349 526,33
21570000 - AGENCEM. AMENAG. MAT. O	1 882,00		1 882,00	1 882,00
28150000 - AMORT.INST.TECH.MAT.OUT		17 655,31	-17 655,31	-16 939,26
28154000 - AMORT.MATERIEL INDUSTRI		172 727,46	-172 727,46	-141 147,03
28157000 - Amortissement AAI		731,90	-731,90	-296,90
Installations techniques, matériel et outilla	373 009,56	191 114,67	181 894,89	211 071,37
21820000 - MATERIEL DE TRANSPORT	100 855,74		100 855,74	95 777,66
21830000 - MATERIEL BUREAU ET INFO.	11 710,39		11 710,39	7 058,74
21840000 - MOBILIER	19 697,20		19 697,20	17 608,45
28182000 - AMORT.MATERIEL TRANSPO		96 163,29	-96 163,29	-94 506,48
28183000 - AMORT.MAT.BUREAU ET INF		5 350,22	-5 350,22	-3 511,21
28184000 - AMORT.MOBILIER		12 614,85	-12 614,85	-9 313,21
Autres immobilisations corporelles	132 263,33	114 128,36	18 134,97	13 113,95
Immobilisations corporelles	531 148,32	331 118,46	200 029,86	225 516,49
26100000 - TITRES DE PARTICIPATION	46,65		46,65	46,65
Participations et créances rattachées	46,65		46,65	46,65
27430000 - PRETS AU PERSONNEL	3 400,00		3 400,00	1 200,00
27438000 - Prêts au personnel (- 1 an)	500,00		500,00	500,00
Prêts	3 900,00		3 900,00	1 700,00
27500000 - DEPOTS CAUTIONNEM.VER	2 350,00		2 350,00	2 350,00
Autres immobilisations financières	2 350,00		2 350,00	2 350,00
Immobilisations financières	6 296,65		6 296,65	4 096,65
ACTIF IMMOBILISE	634 560,98	336 234,47	298 326,51	321 613,14
31000000 - STOCKS MAT.PREMIE.FOUR	90 875,00		90 875,00	45 598,00
Matières premières et autres approv.	90 875,00		90 875,00	45 598,00
33500000 - TRAVAUX EN COURS	149 038,32		149 038,32	219 112,22
En cours de production de biens	149 038,32		149 038,32	219 112,22
Stocks	239 913,32		239 913,32	264 710,22
41100000 - CLIENTS	334 131,04		334 131,04	329 201,08
41600000 - CLIENTS DOUTEUX LITIGIEU	9 307,51		9 307,51	136,81
41810000 - CLIENTS FAE	25 309,73		25 309,73	109 844,55
49100000 - PROV.DEPR.COMPTES CLIE		8 451,03	-8 451,03	-114,03
Clients et comptes rattachés	368 748,28	8 451,03	360 297,25	439 068,41
40100000 - FOURNISSEURS	559,61		559,61	1 751,53
Fournisseurs débiteurs	559,61		559,61	1 751,53
42500000 - AVANCES SUR FRAIS	1 000,00		1 000,00	1 000,00
42700000 - PERSONNEL OPPOSITIONS				116,50
Personnel	1 000,00		1 000,00	1 116,50
44400000 - IMPOTS SUR LES BENEFICE				2 440,00
Etat, Impôts sur les bénéfices				2 440,00

Bilan détaillé

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/03/24	Net au 31/03/23
44566000 - TVA DEDUCT.S/ACHATS	7 354,31		7 354,31	9 815,08
44567000 - CREDIT DE TVA A REPORTE				35 167,00
44580000 - TCA A REGULAR.OU EN ATT	572,00		572,00	
44586000 - TCA S/FACTURES NON PAR	760,00		760,00	735,00
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	8 686,31		8 686,31	45 717,08
Créances	378 994,20	8 451,03	370 543,17	490 093,52
51200000 - CAISSE D EPARGNE	98 243,89		98 243,89	119 662,86
51210000 - CAISSE EPARGNE LIVRET B	24,29		24,29	24,28
51220000 - CAISSE EPARGNE LIVRET A	14 884,48		14 884,48	14 462,66
51230000 - Compte excédent pro	383 724,53		383 724,53	173 661,24
Disponibilités	496 877,19		496 877,19	307 811,04
48600000 - CHARGES CONSTAT. D'AVA	972,00		972,00	3 104,00
Charges constatées d'avance	972,00		972,00	3 104,00
Autres créances	497 849,19		497 849,19	310 915,04
ACTIF CIRCULANT	1 116 756,71	8 451,03	1 108 305,68	1 065 718,78
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	1 751 317,69	344 685,50	1 406 632,19	1 387 331,92

Bilan détaillé

	Net au 31/03/24	Net au 31/03/23
PASSIF		
10100000 - CAPITAL	7 622,46	7 622,46
Capital social ou individuel	7 622,46	7 622,46
10610000 - RESERVE LEGALE	762,25	762,25
Réserve légale	762,25	762,25
10680000 - AUTRES RESERVES	445 549,60	556 000,22
Autres réserves	445 549,60	556 000,22
Résultat de l'exercice	181 140,45	-110 450,62
13100000 - SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT	78 698,40	78 698,40
13900000 - SUBV. INVS. INSC. AU CPTÉ RESULT.	-23 495,39	-16 470,66
Subventions d'investissement	55 203,01	62 227,74
CAPITAUX PROPRES	690 277,77	516 162,05
AUTRES FONDS PROPRES		
15110000 - PROVISIONS POUR LITIGES		44 363,65
Provisions pour risques		44 363,65
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		44 363,65
16494000 - PGE 169190 E	150 329,26	218 914,35
16495000 - EMPRUNT BPI FRANCE - DECOUPEUR PLAS	43 774,01	50 000,00
16496000 - EMPRUNT 614340E - DECOUPEUR PLASMA	36 284,36	46 002,00
Emprunts	230 387,63	314 916,35
45510000 - COMPTE COURANT Mr Renault	92 696,14	73 069,46
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	92 696,14	73 069,46
Dettes financières	323 083,77	387 985,81
40100000 - FOURNISSEURS	154 161,45	298 230,35
40810000 - FOURNISS.FACT.NON PARVENUES	4 560,00	4 410,00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	158 721,45	302 640,35
42100000 - REMUNER.DUES AU PERSONNEL	23 301,66	15 487,37
42700000 - PERSONNEL OPPOSITIONS	186,05	
42860000 - CHARGES SOCIALES A PAYER	36 439,00	9 066,89
Personnel	59 926,71	24 554,26
43100000 - SECURITE SOCIALE	9 416,00	6 629,00
43720000 - Caisse de retraite salariés	3 522,89	2 732,44
43740000 - Caisse de congés payés	16 546,00	9 275,00
43860000 - AUTR.CHARG.SOCIAL.A PAYER	12 000,00	
Organismes sociaux	41 484,89	18 636,44
44400000 - IMPOTS SUR LES BENEFICES	10 925,00	
Etat, Impôts sur les bénéfices	10 925,00	
44550000 - TAXES S/CHIFF.AFF.A DECAISS	25 555,00	
44571100 - TVA COLLECTEE 5.5%	1 351,95	
44571300 - TVA COLLECTEE 10%	2 760,22	6 435,24
44571400 - TVA COLLECTEE 20%	45 619,98	35 890,72
44580000 - TCA A REGULAR.OU EN ATTENT.		18 202,00
44587000 - TCA/FACTURES A ETABLIR	4 093,76	17 987,76
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	79 380,91	78 515,72
44230000 - DGFIP - Impôt revenu prélevé source	215,87	158,49
44860000 - CHARGES A PAYER	1 887,00	1 708,00
Autres dettes fiscales et sociales	2 102,87	1 866,49
41980000 - RABAIS REMISES RIST. A ACCORDER		3 516,24
Autres dettes		3 516,24
Dettes diverses	158 721,45	306 156,59
48700000 - PRODUITS CONSTAT.D'AVANCE	40 728,82	9 090,91

Bilan détaillé

	Net au 31/03/24	Net au 31/03/23
Produits constatés d'avance	40 728,82	9 090,91
DETTES	716 354,42	826 806,22
TOTAL PASSIF	1 406 632,19	1 387 331,92

Compte de résultat détaillé

	du 01/04/23 au 31/03/24 12 mois	%	du 01/04/22 au 31/03/23 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS						
70300000 - TRAVAUX 5.5%	93 922,58	5,33	3 260,66	0,29	90 661,92	NS
70320000 - Travaux à 20%	1 284 407,11	72,95	944 492,73	82,92	339 914,38	35,99
70321000 - Travaux à 10%	255 012,90	14,48	71 940,45	6,32	183 072,45	254,48
70330000 - Travaux Auto Liquidation			706,00	0,06	-706,00	-100,00
70600000 - PRESTATIONS DE SERVICE	127 371,57	7,23	118 659,72	10,42	8 711,85	7,34
Production vendue	1 760 714,16	100,00	1 139 059,56	100,00	621 654,60	54,58
71335000 - VARIATION DES TEC	-70 073,90	-3,98	82 528,22	7,25	-152 602,12	-184,91
Production stockée	-70 073,90	-3,98	82 528,22	7,25	-152 602,12	-184,91
74000000 - SUBVENTIONS D'EXPLOITAT	2 000,00	0,11			2 000,00	
Subventions d'exploitation	2 000,00	0,11			2 000,00	
75800000 - PROD.DIVERS GESTION CO	5,02		310,84	0,03	-305,82	-98,39
78150000 - REPR/PROV.RISQ.CHARG.E	44 363,65	2,52	70 650,00	6,20	-26 286,35	-37,21
78174000 - REPR./PROV.DEPR.ACT.CIR			18 186,90	1,60	-18 186,90	-100,00
79100000 - TRANSFERTS CHARGES D'E	10 289,58	0,58	21 116,37	1,85	-10 826,79	-51,27
Autres produits	54 658,25	3,10	110 264,11	9,68	-55 605,86	-50,43
Total	1 747 298,51	99,24	1 331 851,89	116,93	415 446,62	31,19
CONSOMMATION M/SES & MAT						
60160000 - ACHATS MAT.1ERE ET FOUR	415 117,71	23,58	332 789,66	29,22	82 328,05	24,74
60221000 - COMBUSTIBLES	7 035,76	0,40	6 407,43	0,56	628,33	9,81
Achats de m.p & aut.approv.	422 153,47	23,98	339 197,09	29,78	82 956,38	24,46
60310000 - VARIAT.STO.MAT.PREM FOU	-45 277,00	-2,57	49 247,00	4,32	-94 524,00	-191,94
Variation de stock (m.p.)	-45 277,00	-2,57	49 247,00	4,32	-94 524,00	-191,94
Total	376 876,47	21,40	388 444,09	34,10	-11 567,62	-2,98
MARGE SUR M/SES & MAT	1 370 422,04	77,83	943 407,80	82,82	427 014,24	45,26
CHARGES						
60400000 - ACHATS D'ETUDES ET DE P	1 040,00	0,06			1 040,00	
60611000 - EDF/GDF EAU	17 084,13	0,97	6 771,94	0,59	10 312,19	152,28
60613000 - CARBURANT	18 653,12	1,06	18 607,39	1,63	45,73	0,25
60630000 - FES ATELIER PETIT OUTILLA	31 088,10	1,77	24 841,52	2,18	6 246,58	25,15
60640000 - FOURNITURES ADMINISTRA	2 546,60	0,14	2 199,69	0,19	346,91	15,77
60680000 - AUTRES MATIERES ET FOU	2 521,39	0,14	2 345,68	0,21	175,71	7,49
61100000 - SOUS-TRAITANCE GENERAL	160 926,60	9,14	148 244,82	13,01	12 681,78	8,55
61220000 - CREDIT-BAIL MOBILIER			1 554,80	0,14	-1 554,80	-100,00
61222000 - Redevances crédit-bail mat. tra	8 477,23	0,48	13 032,21	1,14	-4 554,98	-34,95
61300000 - LOCATIONS	5 439,68	0,31	9 686,04	0,85	-4 246,36	-43,84
61320000 - LOCATIONS IMMOBILIERES	44 000,04	2,50	44 000,04	3,86		
61350000 - LOCATIONS MOBILIERES	769,91	0,04	129,96	0,01	639,95	492,42
61351000 - Locations de matériel techniqu	5 530,02	0,31	10 626,09	0,93	-5 096,07	-47,96
61353000 - Locations de matériel de burea	625,30	0,04	659,52	0,06	-34,22	-5,19
61354000 - Locations 2 roues	4 967,93	0,28	5 419,57	0,48	-451,64	-8,33
61400000 - CHARGES LOCATIVES & DE	4 230,00	0,24	7 076,00	0,62	-2 846,00	-40,22
61500000 - ENTRETIEN ET REPARATION			54,32		-54,32	-100,00
61520000 - SUR BIENS IMMOBILIERS	584,43	0,03			584,43	
61551000 - Entretien du matériel technique	1 675,56	0,10	1 345,45	0,12	330,11	24,54
61552000 - Entretien du matériel de transp	5 452,73	0,31	11 786,73	1,03	-6 334,00	-53,74

Compte de résultat détaillé

	du 01/04/23 au 31/03/24 12 mois	%	du 01/04/22 au 31/03/23 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
61553000 - Entretien du matériel de bureau	751,49	0,04	50,00		701,49	NS
61560000 - MAINTENANCE			1 878,85	0,16	-1 878,85	-100,00
61600000 - PRIMES D'ASSURANCE	29 697,82	1,69	31 856,65	2,80	-2 158,83	-6,78
61610000 - MULTIRISQUE	415,72	0,02	616,48	0,05	-200,76	-32,57
61681000 - Ass. chômage GSC	3 586,41	0,20	3 440,02	0,30	146,39	4,26
61800000 - DIVERS	82,50		82,50	0,01		
61850000 - FRAIS DE COLLOQUES, SEM	500,00	0,03	10 406,00	0,91	-9 906,00	-95,20
62110000 - PERSONNEL INTERIMAIRE	18 971,56	1,08			18 971,56	
62260000 - HONORAIRES	8 006,60	0,45	10 149,50	0,89	-2 142,90	-21,11
62270000 - FRAIS D'ACTES	50,26		47,35		2,91	6,15
62300000 - PUBLICITE PUBLICAT. RELA	277,54	0,02	233,86	0,02	43,68	18,68
62340000 - CADEAUX CLIENTS	3 456,59	0,20	1 855,62	0,16	1 600,97	86,28
62380000 - DONS POURBOIRES	500,00	0,03	260,00	0,02	240,00	92,31
62410000 - TRANSPORTS SUR ACHATS	1 634,50	0,09	1 330,00	0,12	304,50	22,89
62420000 - TRANSPORTS SUR VENTES	8 900,00	0,51	11 515,00	1,01	-2 615,00	-22,71
62500000 - DEPLA.MISSIONS RECEPTIO	20,05				20,05	
62510000 - FRAIS DEPLACEMENTS	8 169,02	0,46	8 904,27	0,78	-735,25	-8,26
62560000 - MISSIONS RECEPTIONS	5 762,10	0,33	593,67	0,05	5 168,43	870,59
62600000 - FRAIS POSTAUX ET TELECO	6,77				6,77	
62610000 - AFFRANCHISSEMENTS	371,08	0,02	542,42	0,05	-171,34	-31,59
62620000 - TELEPHONE	5 463,72	0,31	4 796,08	0,42	667,64	13,92
62700000 - SERVICES BANCAIRES ET A	3 125,25	0,18	1 393,39	0,12	1 731,86	124,29
62880000 - TRAITEMENT DES DECHETS	374,40	0,02	1 251,52	0,11	-877,12	-70,08
Autres achats & charges externes	415 736,15	23,61	399 584,95	35,08	16 151,20	4,04
63120000 - TAXE APPRENTISSAGE	2 117,96	0,12	1 547,42	0,14	570,54	36,87
63130000 - FORMATION PROF CONTINU	139,00	0,01			139,00	
63330000 - IMPOTS TAX.S/REM.(AUT.OR			-25,00		25,00	-100,00
63511000 - CVAE	1 461,00	0,08	167,00	0,01	1 294,00	774,85
63512000 - CFE	2 570,00	0,15	1 074,00	0,09	1 496,00	139,29
63514000 - TAXES/VEHICUL.DE SOCIET			-1 294,00	-0,11	1 294,00	-100,00
Impôts, taxes et vers. assim.	6 287,96	0,36	1 469,42	0,13	4 818,54	327,92
64110000 - REMUNERATIONS DU PERS	284 481,44	16,16	277 594,84	24,37	6 886,60	2,48
64111000 - APPOINTEMENT DU GERAN	102 000,00	5,79	97 000,00	8,52	5 000,00	5,15
64114000 - RSI	48 637,00	2,76	47 337,00	4,16	1 300,00	2,75
64117000 - LOI MADELIN	17 339,28	0,98	16 543,15	1,45	796,13	4,81
64130000 - PRIMES GRATIFICATIONS	30 000,00	1,70	-17 000,00	-1,49	47 000,00	-276,47
64140000 - SALAIRES, APPOINTEMENTS			1 415,27	0,12	-1 415,27	-100,00
64160000 - Indemnités de panier	9 525,10	0,54	7 235,90	0,64	2 289,20	31,64
Salaires et Traitements	491 982,82	27,94	430 126,16	37,76	61 856,66	14,38
64510000 - URSSAF	41 567,12	2,36	44 099,99	3,87	-2 532,87	-5,74
64521000 - CHARGES SOCIALES/PRIME	12 000,00	0,68	-6 800,00	-0,60	18 800,00	-276,47
64530000 - UGRR	20 080,21	1,14	19 083,24	1,68	996,97	5,22
64531000 - Cotisations retraites (cadres)	469,19	0,03	475,34	0,04	-6,15	-1,29
64580000 - COTISATIONS AUX AUTRES	57 337,00	3,26	52 933,00	4,65	4 404,00	8,32
64750000 - MEDECINE DU TRAVAIL	1 225,11	0,07	1 015,74	0,09	209,37	20,61
64800000 - AUTRES CHARGES DE PERS	667,72	0,04	1 169,49	0,10	-501,77	-42,91
Charges sociales	133 346,35	7,57	111 976,80	9,83	21 369,55	19,08
68112000 - DOT.AMORT.S/IMMO.CORPO	40 860,11	2,32	46 156,63	4,05	-5 296,52	-11,48
68150000 - DOT.PROV.RISQ.& CHR.G.EX			44 363,65	3,89	-44 363,65	-100,00
68174000 - DOT.PROV.DEPR.ACTIFS CI	8 337,00	0,47			8 337,00	
Amortissements et provisions	49 197,11	2,79	90 520,28	7,95	-41 323,17	-45,65

Compte de résultat détaillé

	du 01/04/23 au 31/03/24 12 mois	%	du 01/04/22 au 31/03/23 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
65400000 - PERTES SUR CREANCES IR	47 990,57	2,73	19 081,05	1,68	28 909,52	151,51
65800000 - CHARG.DIVERS.GESTION C	69,52		51,78		17,74	34,26
Autres charges	48 060,09	2,73	19 132,83	1,68	28 927,26	151,19
Total	1 144 610,48	65,01	1 052 810,44	92,43	91 800,04	8,72
RESULTAT D'EXPLOITATION	225 811,56	12,82	-109 402,64	-9,60	335 214,20	-306,40
76160000 - INTERETS CREDITEURS	485,12	0,03	291,98	0,03	193,14	66,15
Produits financiers	485,12	0,03	291,98	0,03	193,14	66,15
66110000 - CHARGES D'INTERETS	4 793,71	0,27	5 867,40	0,52	-1 073,69	-18,30
Charges financières	4 793,71	0,27	5 867,40	0,52	-1 073,69	-18,30
Résultat financier	-4 308,59	-0,24	-5 575,42	-0,49	1 266,83	-22,72
RESULTAT COURANT	221 502,97	12,58	-114 978,06	-10,09	336 481,03	-292,65
77100000 - PRODUITS EXCEPT. SUR OP			11 000,00	0,97	-11 000,00	-100,00
77200000 - PROD.EXPLOIT./EXERC.ANT	334,75	0,02	17 616,02	1,55	-17 281,27	-98,10
77500000 - PRODUITS CES.ELTS D'ACTI			25 300,00	2,22	-25 300,00	-100,00
77700000 - Q-P SUBV. INVEST. AU RESU	7 024,73	0,40	4 317,11	0,38	2 707,62	62,72
Produits exceptionnels	7 359,48	0,42	58 233,13	5,11	-50 873,65	-87,36
67120000 - CHARGES EXCEP./OP.GESTI	243,00	0,01	2 254,58	0,20	-2 011,58	-89,22
67130000 - DONS, LIBERALITES			500,00	0,04	-500,00	-100,00
67180000 - AUT. CHARG. EXCEP. SUR O	37 500,00	2,13			37 500,00	
67200000 - CHARGES EXPLOIT./EXER.A	233,00	0,01	50 951,11	4,47	-50 718,11	-99,54
Charges exceptionnelles	37 976,00	2,16	53 705,69	4,71	-15 729,69	-29,29
Résultat exceptionnel	-30 616,52	-1,74	4 527,44	0,40	-35 143,96	-776,24
69500000 - IMPOTS SUR LES BENEFICE	9 746,00	0,55			9 746,00	
Impôts sur les bénéfices	9 746,00	0,55			9 746,00	
RESULTAT DE L'EXERCICE	181 140,45	10,29	-110 450,62	-9,70	291 591,07	-264,00

Comptes Annuels

2024

Période du 01/04/2023 au 31/03/2024

Liasse fiscale

SAS Pierre GIROUX & Associés

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

**N° 2065-SD
2024**

Exercice ouvert le et clos le Régime simplifié d'imposition

Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe Régime Réel normal

Si PME innovantes, cocher la case

Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société: Adresse du siège social:

SIRET

Adresse du principal établissement: Ancienne adresse en cas de changement:

Régime fiscal des groupes

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf.notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal	13 482	Déficit	0
	Bénéfice imposable à 15 %	42 500	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession, des brevets et droits de propriété industrielle assimilés au taux de 10%	

2 Plus-values

PV à long terme imposables à 19% Autres PV imposables à 19% PV à long terme imposables à 15% PV exonérées art. 238quindecies

3 Abattements sur le bénéfice et exonérations

Entreprises nouvelles art. 44 sexies Jeunes entreprises innovantes Zones franches urbaines Territoire entrepreneur, art 44 octies A

Reprise d'entreprise en difficulté, art. 44 septies Bassins urbains à dynamiser (BUD), art 44 sexdecies Zones franches d'activités art. 44 quaterdecies Autres dispositifs Zone de Restructuration de la défense, art. 44 terdecies

Sociétés d'investissements immobiliers cotées Zone de développement prioritaire, art. 44 sepdecies Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) Plus-values exonérées relevant du taux à 15%

Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies Bassin d'emploi à redynamiser, art. 44 duodecies

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : Dans le secteur productif, art. 244 quater W

D IMPUTATIONS (cf.notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf.notice de la déclaration n°2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE

Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %

G ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4

Si vous êtes concerné par ce cadre, veuillez saisir les informations sur la page complémentaire du formulaire 2065.

H COMPTABILITE INFORMATISEE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI Si oui, indication du logiciel utilisé : Cegid Expert Comptabilité

Nom et coordonnées ECF Viseur conventionné Visa : CGA

– du prestataire :

– du comptable : SAS Pierre GIROUX & Associés

30 Avenue d'Italie 80090 AMIENS Tél : 03 22 33 28 00

– du conseil :

– du CGA ou du viseur conventionné :

– N° d'agrément :

Cegid Group

G ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4

1 – Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (art. 223-I-1 *quinquies* C), cocher la case

2 – Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :

3 – Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 *quinquies* C-I-2), cocher la case dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :

4 – Si vous n'êtes ni la société tête de groupe, ni une entité du groupe désignée pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer l'Etat de résidence et le numéro d'identification fiscale de l'entité du groupe qui souscrit la déclaration pays par pays :

I RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

Montant global brut des distributions ⁽¹⁾	Payées par la société elle-même	a	Payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾				(c)
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées				(d)
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾				(e)
				(f)
				(g)
				(h)
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾				(i)
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI				(j)
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾				Total (a à h)

J RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS *(si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)*

1 Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI) : - SARL – tous les associés ; - SCA – associés gérants ; - SNC ou SCS – associés en nom ou commandités ; - SEP et sté de copropriétaires de navires – associés, gérants ou coparticipants.	Pour les S.A.R.L. Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit 2	Année au cours de laquelle le versement a été effectué 3	Montant des sommes versées :				
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits 4	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
				Indemnités forfaitaires 5	Remboursements 6	Indemnités forfaitaires 7	Remboursements 8
RENAULT MICHEL 77, Rue de la République 80110 MOREUIL GERANT	490	2023	54 000				
RENAULT MICHEL 77, Rue de la République 80110 MOREUIL 316	490	2024	48 000				

K DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

RÉMUNÉRATIONS	Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)		
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)		
MVLT imposées	à 0 %	à 15 %	à 19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLTL de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

M CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE _____ ou exercice

Désignation de l'entreprise SARL A. T. S.

du 01/04/2023

Adresse Rue d'Amiens 80260 FLESSELLES

au 31/03/2024

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ①

NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLÈTE			
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								

RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ⑥)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ③)	Valeur des avantages en nature (v. notice ④)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑤)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
**								

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS	10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 73 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	3 456
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	
Total	3 456

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ①) :			
Total des dépenses		Bénéfices imposables ⑨	
- de l'exercice 2024.. (total col. 9 + total col. 10) ⑩	3 456	- de l'exercice 2024.. ⑩	55 982
- de l'exercice précédent ⑩	1 855	- de l'exercice précédent ⑩	
Nom et qualité du signataire RENAULT MICHEL Gérant		À FLESSELLES, le 06/07/2024 Signature ,	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

Désignation de l'entreprise : <u>SARL A. T. S.</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>					
Adresse de l'entreprise : <u>Rue d'Amiens 80260 FLESSELLES</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>					
Numéro SIRET* <u>4 2 2 6 7 1 6 5 1 0 0 0 3 8</u>			Néant <input type="checkbox"/> *				
			Exercice N clos le, <u>31/03/2024</u>				
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3			
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	5 116		
		Fonds commercial (1)	AH	AI	92 000	92 000	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO			
		Constructions	AP	AQ	25 875	25 875	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	373 009	191 114	181 894
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	132 263	114 128	18 134
		Immobilisations en cours	AV	AW			
		Avances et acomptes	AX	AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
		Autres participations	CU	CV	46	46	
		Créances rattachées à des participations	BB	BC			
		Autres titres immobilisés	BD	BE			
		Prêts	BF	BG	3 900	3 900	
Autres immobilisations financières*		BH	BI	2 350	2 350		
TOTAL (II)		BJ	BK	634 560	336 234	298 326	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	90 875	BM	90 875	
		En cours de production de biens	BN	149 038	BO	149 038	
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	368 748	BY	8 451	360 297
		Autres créances (3)	BZ	10 245	CA	10 245	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	496 877	CG	496 877		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	972	CI	972		
	TOTAL (III)	CJ	1 116 756	CK	8 451	1 108 305	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Écarts de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1 751 317	IA	344 685	1 406 632	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	(3) Part à plus d'un an		CR		
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :	Créances :				

Désignation de l'entreprise		SARL A . T . S .		Néant <input type="checkbox"/> *
				Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 7 622)	DA	7 622	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	762	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG	445 549	
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	181 140	
	Subventions d'investissement	DJ	55 203	
	Provisions réglementées *	DK		
		TOTAL (I)	DL	690 277
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	230 387	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV	92 696	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	158 721	
	Dettes fiscales et sociales	DY	193 820	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	40 728	
	TOTAL (IV)	EC	716 354	
	Écarts de conversion passif* (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 406 632	
RENVois	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	577 419		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

		Exercice N			
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total	
Désignation de l'entreprise : <u>SARL A.T.S.</u>		Néant <input type="checkbox"/> *			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	FB	FC	
	Production vendue { biens * services *	FD	FE	FF	
		FG	FH	FI	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	FK	FL	
	Production stockée*			FM	
	Production immobilisée*			FN	
	Subventions d'exploitation			FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)			FP	
	Autres produits (1) (11)			FQ	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS	
	Variation de stock (marchandises)*			FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX	
	Salaires et traitements*			FY	
	Charges sociales (10)			FZ	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* (dont amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2° al.3 du CGI) HS) - dotations aux provisions*			GA
					GB
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD	
Autres charges (12)			GE		
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM	
	Différences positives de change			GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO	
	Total des produits financiers (V)				GP
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	
	Différences négatives de change			GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT	
	Total des charges financières (VI)				GU
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	

Désignation de l'entreprise		SARL A.T.S.		Néant <input type="checkbox"/> *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	334	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	7 024	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	7 359	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	37 976	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	37 976	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(30 616)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			(IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices *			(X)	HK	9 746	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	1 755 143	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	1 574 002	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	181 140	
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP	8 477
			- Crédit-bail immobilier		HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	10 289
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2	
	(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5					
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives	A6	obligatoires	A9	
		Dont cotisations facultatives Madelin	A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Pénalités, amendes fiscales et pénales				243		
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion				37 500		
Subventions d'investissement virées au résultat					7 024	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

CHARGES ET PRODUITS SUR EXERCICES ANTERIEURS

Cocher la case si vous souhaitez remplir le renvoi 8 avec les données saisies ci-dessous

Cocher la case si vous souhaitez l'affectation des charges et produits antérieurs par nature

Si la case est cochée, le montant de la colonne "A" sera ajouté à la rubrique de la liasse fiscale.

Si la case n'est pas cochée, les montants sont déjà intégrés dans la rubrique de la liasse fiscale.

Désignation	672 - 772 A	Montants débiteurs B	Montants créditeurs C	Total A + B - C
CHARGES				
Achats de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Sous-traitance				
Crédit-bail mobilier				
Crédit-bail immobilier				
Location, charges locatives				
Personnel extérieur				
Autres achats et charges externes				
Impôts et taxes				
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Autres charges d'exploitation				
TOTAL				
Intérêts et charges assimilés				
Impôts sur les bénéfices				
PRODUITS				
Ventes de marchandises				
Production vendue	{	biens		
		services		
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Transferts de charges				
Autres produits d'exploitation				
TOTAL				
Produits financiers				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				

Les colonnes B et C ne sont à servir que pour les charges et produits non comptabilisés en 672 et 772

OPÉRATIONS EXCEPTIONNELLES

Cocher la case si vous souhaitez remplir le renvoi 7 avec les données saisies ci-dessous

Désignation	Montants
DETAIL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	
Pénalités sur marchés	
Pénalités, amendes fiscales et pénales	243
Dons, libéralités	
Créances devenues irrécouvrables dans l'exercice	
Subventions accordées	
Rappel d'impôts (autres qu'impôts sur les bénéfices)	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	37 500
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	
Autres charges	
Amortissements des immobilisations	
Amortissements dérogatoires	
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour dépréciation	
TOTAL	37 743
DETAIL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	
Dédits et pénalités perçus sur achats et sur ventes	
Libéralités perçues	
Rentrées sur créances amorties	
Subventions d'équilibre	
Dégrèvement d'impôts autres qu'impôts sur les bénéfices	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	
Produits des cessions d'éléments d'actif	
Subventions d'investissement virées au résultat	7 024
Autres produits	
Amortissements dérogatoires	
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour dépréciation	
Transfert de charges	
TOTAL	7 024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL A.T.S. Néant *

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations				
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD	97 116	KE		KF			
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2	25 875	KP		KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3	369 454	KS		KT		KU	3 555	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV		KW		KX		
		Matériel de transport*				KY	95 777	KZ		LA	5 078	
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	24 667	LC		LD	6 740	
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ			
	Avances et acomptes				LK		LL		LM			
	TOTAL III				LN	515 774	LO		LP	15 373		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T			
	Autres participations				8U	46	8V		8W			
	Autres titres immobilisés				1P		1R		1S			
	Prêts et autres immobilisations financières				1T	4 050	1U		1V	2 200		
	TOTAL IV				1Q	4 096	1R		1S	2 200		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				0G	616 987	0H		0J	17 573			
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
						par virement de poste à poste 1				par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				IN		C0		D0		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				IO		LV	97 116	LW		1X	
CORPORELLES	Terrains				IP		LX		LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB		MC	
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME		MF	
		Inst. gales, agencts et am. des constructions				IS		MG	25 875	MH		MI
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ	373 009	MK		ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencts, aménagements divers				IU		MM		MN		MO
		Matériel de transport				IV		MP	100 855	MQ		MR
		Matériel de bureau et informatique, mobilier				IW		MS	31 407	MT		MU
		Emballages récupérables et divers *				IX		MV		MW		MX
	Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ		NA		NB	
Avances et acomptes				NC		ND		NE		NF		
TOTAL III				IY		NG	531 148	NH		NI		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		0U		M7		0W	
	Autres participations				I0		0X	46	0Y		0Z	
	Autres titres immobilisés				I1		2B		2C		2D	
	Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E	6 250	2F		2G	
	TOTAL IV				I3		NJ	6 296	NK		2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4		0K	634 560	0L		0M		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

* (Ne pas reporter le montant des centimes)

Cegid Group

Exercice N clos le : 31/03/2024

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SARL A. T. S.

Néant *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 – col. 2) – col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis j du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

2 — FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE..... –

3 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE..... =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise <u>SARL A. T. S.</u>											Néant <input type="checkbox"/> *			
CADRE A														
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *														
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises			Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement			CY		EL		EM		EN					
Fonds commercial			RE		RF		RI		RJ					
Autres immobilisations incorporelles			PE	5 116	PF		PG		PH	5 116				
TOTAL I			RK	5 116	RM		RN		RO	5 116				
Terrains			PI		PJ		PK		PL					
Constructions	Sur sol propre		PM		PN		PO		PQ					
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU					
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions		PV	24 544	PW	1 331	PX		PY	25 875				
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	158 383	QA	32 731	QB		QC	191 114				
Autres immobilisations	Inst. générales., agencements, aménagement divers		QD		QE		QF		QG					
	Matériel de transport		QH	94 506	QI	1 656	QJ		QK	96 163				
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	12 824	QM	5 140	QN		QO	17 965				
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT					
TOTAL II			QU	290 258	QV	40 860	QW		QX	331 118				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)			ØN	295 374	ØP	40 860	ØQ		ØR	336 234				
CADRE B														
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES														
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial	RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immob. incorporelles	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I	RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre		Q9		R1		R2		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui		R7		R8		R9		S1		S2		S3	
	Inst. gales, agenc et am. des const.		S5		S6		S7		S8		S9		T1	
	Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers		U1		U2		U3		U4		U5		U6	
	Matériel de transport		U8		U9		V1		V2		V3		V4	
	Mat. bureau et inform. mobilier		V6		V7		V8		V9		W1		W2	
	Emballages récup. et divers		W4		W5		W6		W7		W8		W9	
TOTAL II	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL III	NL						NM						NO	
Total général (I+II+III)	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW		Total général non ventilé (NS+NT+NU)				NY		Total général non ventilé (NW-NY)				NZ	
CADRE C														
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*			Montant net au début de l'exercice			Augmentations			Dotations de l'exercice aux amortissements			Montant net à la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler									Z9			Z8		
Primes de remboursement des obligations									SP			SR		

Désignation de l'entreprise SARL A. T. S.Néant *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
		1		2		3		4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
TOTAL I		3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour litiges		4A	44 363	4B		4C	44 363	4D	
Provisions pour garanties données aux clients		4E		4F		4G		4H	
Provisions pour pertes sur marchés à terme		4J		4K		4L		4M	
Provisions pour amendes et pénalités		4N		4P		4R		4S	
Provisions pour pertes de change		4T		4U		4V		4W	
Provisions pour pensions et obligations similaires		4X		4Y		4Z		5A	
Provisions pour impôts (1)		5B		5C		5D		5E	
Provisions pour renouvellement des immobilisations *		5F		5H		5J		5K	
Provisions pour gros entretien et grandes révisions		EO		EP		EQ		ER	
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *		5R		5S		5T		5U	
Autres provisions pour risques et charges (1)		5V		5W		5X		5Y	
TOTAL II		5Z	44 363	TV		TW	44 363	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A		6B		6C		6D
		- corporelles	6E		6F		6G		6H
		- titres mis en équivalence	02		03		04		05
		- titres de participation	9U		9V		9W		9X
		- autres immobilisations financières (1) *	06		07		08		09
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T	114	6U	8 337	6V		6W	8 451
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
TOTAL III		7B	114	TY	8 337	TZ		UA	8 451
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	44 477	UB	8 337	UC	44 363	UD	8 451
Dont dotations et reprises		- d'exploitation		UE	8 337	UF	44 363		
		- financières		UG		UH			
		- exceptionnelles		UJ		UK			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SARL A. T. S.				Néant <input type="checkbox"/> *							
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP	3 900	UR		US	3 900			
	Autres immobilisations financières		UT	2 350	UV		UW	2 350			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA	9 307		9 307					
	Autres créances clients		UX	359 440		359 440					
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie * (antérieurement constituée)* UO)		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY	1 000		1 000					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	8 686		8 686				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)		VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	559		559					
	Charges constatées d'avance		VS	972		972					
	TOTAUX			VT	386 216	VU	379 966	VV	6 250		
RENVOIS	(1)	Montant des	– Prêts accordés en cours d'exercice		VD	2 200					
			– Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE						
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus d'1 an à l'origine		VH	230 387		91 452		138 935			
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	158 721		158 721						
Personnel et comptes rattachés		8C	59 926		59 926						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	41 484		41 484						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E	10 925		10 925					
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	79 380		79 380					
collectivités publiques	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	2 102		2 102					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	92 696		92 696						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K									
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L	40 728		40 728						
TOTAUX			VY	716 354	VZ	577 419		138 935			
RENVOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL	92 696	
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	84 528	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032					

Designation de l'entreprise : SARL A.T.S.

Néant Exercice N, clos le :
31/03/2024

I. RÉINTÉGRATIONS

BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE

WA 181 140

Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)				WB		
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	WE		
		Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)			WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI			Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX
	Amendes et pénalités	WJ	243	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *		XZ	
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*						XY
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)						I7	9 746

Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7		K7	
------------	---	----	--	--	----	--	----	--

Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)		I8			
		- imposées au taux de 0 %		ZN			
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*		- Plus-values nettes à court terme		WN			
		- Plus-values soumises au régime des fusions		WO			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)						XR	

Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212 du C.G.I.)	SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW		WQ	
				Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8			

Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage	Y1	
---	----	--

Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage	Y3	
---	----	--

TOTAL I WR 191 129

II. DÉDUCTIONS

PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE

Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *	WT	
---	----	--

Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WU	
--	----	--

Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)		WV	
		- imposées au taux de 0 %		WH	
		- imposées au taux de 19 %		WP	
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures		WW	
		- imputées sur les déficits antérieurs		XB	
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %		I6		
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*		WZ		
Régime des sociétés mères et des filiales * (Produit net des actions et parts d'intérêts : (Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A		XA	
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)		ZX			

Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.	ZY	
--	----	--

Majoration d'amortissement*	XD	
-----------------------------	----	--

Mesures d'incitation	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies)	K9		Entreprises nouvelles (44 sexies)	L2		Jeunes entreprises innovantes (44 sexies A)	L5		XF	
		Zone franche urbaine -TE (art. 44 octies A)	OV		Sociétés investissement immobilier cotée (art. 208C)	K3		Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA			
		Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)	PP		Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodecies)	IF		Zone franche d'activités NG (44 quaterdecies)	XC			
					Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC		Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	PB			

Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)	XS	
--	----	--

Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	(Dont déduction exceptionnelle (art. 39decies)	X9		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies F)	YI)	XG	
		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies A)	YA		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies G)	YL				
		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies B)	YB		Dont déduct* exception. simulateur de conduite (art 39 decies E)	YH				
		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies C)	YC		Créance dérogée par le report en arrière de déficit	ZI				
		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies D)	YD							

Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage	Y2	
---	----	--

III. RÉSULTAT FISCAL

TOTAL II

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :	XI	191 129	XJ	
---	----	---------	----	--

Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*	ZL			
--	----	--	--	--

Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*	XL	135 147		
---	----	---------	--	--

RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)	XN	55 982	XO	
---	----	--------	----	--

Désignation de l'entreprise <u>SARL A. T. S.</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	135 147
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	K4ter
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)		K5	135 147
Déficits reportables (différence K4+K4bis-K5)		K6	
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)		YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I, 1 ^e bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice			ZT
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I, 1 ^e bis Al. 2 du CGI *		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *		8X	8Y
		8Z	9A
		9B	9C
Provisions pour dépréciation *		9D	9E
		9F	9G
		9H	9J
Charges à payer		9K	9L
		9M	9N
		9P	9R
		9S	9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :		YN	YO
		↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

* Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

Désignation de l'entreprise <u>SARL A.T.S.</u>										Néant <input type="checkbox"/> *			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie			0C		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves { - Réserve légale		ZB				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie			0D	(110 450)		- Autres réserves		ZD	(110 450)			
	Prélèvements sur les réserves			0E			Dividendes		ZE				
							Autres répartitions		ZF				
	TOTAL I			0F	(110 450)		Report à nouveau (N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)		ZG				
										TOTAL II		ZH	(110 450)
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :			
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail			J7	64 500			YQ					
	- Engagements de crédit-bail immobilier							YR					
	- Effets portés à l'escompte et non échus							YS					
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNÉS	- Sous-traitance							YT	161 966				
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois			J8				XQ	65 562				
	- Personnel extérieur à l'entreprise							YU	18 971				
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)							SS	8 056				
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages							YV					
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			ES				ST	161 178				
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052							ZJ	415 736				
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE							YW	1 461				
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers			ZS				9Z	4 826				
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052							YX	6 287				
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée							YY	322 931				
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations							YZ	155 405				
DIVERS	- Montant brut des salaires *							0B	281 363				
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *							0S					
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *							ZK	%				
	- Numéro du centre de gestion agréé *			XP		- Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)			Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR	0		
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice							RG					
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217octies							RH					
RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL				
					Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC				
	Groupe : résultat d'ensemble.		JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO				
					Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF				
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ							

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : SARL A.T.S.

Néant ***A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE**

Nature et date d'acquisition des éléments cédés* ①		Valeur d'origine* ②	Valeur nette réévaluée* ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements* ⑤	Valeur résiduelle ⑥
I. Immobilisations*	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES**Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées***

	Prix de vente ⑦	Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
I. Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe) *					
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑨							
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑩			(A)	(B) (ventilation par taux)		(C)	
CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL A. T. S.

Néant *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 12,8 % ❷ .	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a <i>sexies-0</i> bis du CGI) ❶ *.	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a <i>sexies-0</i> du CGI) ❶ *.	

- ❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
- ❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ❶	Moins-values à 12,8 % ❷	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ❸	Solde des moins-values à 12,8 % ❹
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ❶	Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme ❷	Imputations sur le résultat de l'exercice ❸	Solde des moins-values à reporter col ❹ = ❷ + ❸ - ❹ - ❺
	À 19 % ou à 15 % ❹	À 19% ou 15 % imposables sur le résultat de l'exercice ❺			
Moins-values nettes N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1				
	N-2				
	N-3				
	N-4				
	N-5				
	N-6				
	N-7				
	N-8				
	N-9				
	N-10				

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SARL A.T.S. Néant *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5^e, 6^e, 7^e alinéas de l'art. 39-1-5^e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SARL A. T. S.

Néant *

Exercice ouvert le : 01/04/2023 et clos le : 31/03/2024 Durée en nombre de mois 12

DECLARATION DES EFFECTIFS

Effectifs moyens du personnel	YP	15
Dont apprentis	YF	
Dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE

I Chiffre d'affaires de référence CVAE		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	1 760 714
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT	
TOTAL 1	OX	1 760 714

II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	5
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	2 000
Variation positive des stocks	OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	10 289
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 2	OM	12 294

III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Achats	ON	495 086
Variation négative des stocks	OQ	24 796
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	272 992
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	48 060
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante	OY	
TOTAL 3	OJ	840 936

IV Valeur ajoutée produite		
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG 932 072

V Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330-CVAE pour multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)	SA	932 072

Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.

MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	<input checked="" type="checkbox"/>
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX	1 760 714
Effectifs au sens de la CVAE	EY	15
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX	
Période de référence	GY	0 1 / 0 4 / 2 0 2 3 GZ 3 1 / 0 3 / 2 0 2 4
Date de cessation	HR	/ / / / / / / /

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire
(article 38 de l'ann. III au CGI)(liste des personnes ou groupes de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)1
1 (1)

N° de dépôt

Néant *

EXERCICE CLOS LE

31/03/2024

N° SIRET

4 2 2 6 7 1 6 5 1 0 0 0 3 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SARL A. T. S.

ADRESSE (voie)

Rue d'Amiens

CODE POSTAL

80260

VILLE

FLESSELLES

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 490

2

490

I – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

II – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

Nom de famille

Prénom(s)

Nom d'usage

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

23041967

N° Département

80

Commune

AMIENS

Pays

FRANCE

Adresse :

N°

77

Voie

Rue de la République

Code Postal

80110

Commune

MOREUIL

Pays

FRANCE

Titre (2)

Nom de famille

Prénom(s)

Nom d'usage

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1
1

(1)

Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/03/2024

N° SIRET 4 2 2 6 7 1 6 5 1 0 0 0 3 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL A.T.S.

ADRESSE (voie) Rue d'Amiens

CODE POSTAL 80260 VILLE FLESSELLES

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032